



De gauche à droite : Tamanna Chahal, Sabrina Godin et Frédérick Leblanc de l'école Le Carignan patinent en compagnie du joueur de hockey Scott Gomez.

Sommaire

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos actualités
- 4 Infos brèves
- 6 Infos saisonnières
- 7 Infos environnementales
- 8 Infos culturelles
- 10 Infos bibliothèques
- 13 Infos sociales
- 15 Infos sportives
- 16 Emplois d'été 2010



De gauche à droite : Geoffrey Molson, propriétaire du Club de hockey Canadien, Pierre Boivin, président du Club de hockey Canadien, Gilles Deguire, maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Scott Gomez, joueur du Canadien, Michel Arseneault, président de la FTQ, et Bob Gainey, directeur général du Club de hockey Canadien.

C'est un samedi glorieux et ensoleillé. Vos jeunes vous talonnent et, inquiets, se demandent s'ils pourront patiner avec vous sur la patinoire extérieure de votre quartier. Vous êtes en novembre ou en mars et la température avoisine le fameux zéro. Dans quel état sera la glace de la patinoire du coin ? On fait le pari que la glace « sera belle »...

Le p'tit dernier qui patine sur la bottine et le plus grand qui se prend déjà pour Gretzky lacent frénétiquement leurs patins. On y va quand même. On verra bien... On saute dans l'auto, on en débarque.

Ooooooh! Y a personne. Mauvais signe. On marche tant bien que mal vers la surface blanche. Misèèèère... La glace est un misérable mélange aqueux et raboteux. Sans commentaire. Le silence est lourd. Les moues de votre progéniture vous en disent long sur leur état d'âme.

Que faire? Facile! Direction Montréal-Nord! Les chanceux, là-bas, bénéficient d'une vaste surface glacée extérieure réfrigérée, aux couleurs du Tricolore. Située au parc Le Carignan (avenue P.-M. -Favier, à l'angle de la rue Renoir), la patinoire du programme BLEU BLANC BOUGE peut défer les degrés et prolonger la saison de hockey jusqu'à la mi-mars et même la faire débuter dès la fin novembre.

C'est que Montréal-Nord a été sélectionné par la *Fondation des Canadiens pour l'enfance* pour accueillir l'une des cinq patinoires extérieures qui bénéficieront de cet ingénieux système au glycol qui permet d'obtenir une surface glacée extérieure impeccable, de près de quatre à six centimètres, même lorsque le mercure chatouille le zéro.

Le programme BLEU BLANC BOUGE consiste en la construction de patinoires extérieures communautaires réfrigérées multisports dans des quartiers défavorisés de Montréal.

La nouvelle patinoire de Montréal-Nord présente les mêmes dimensions que celle du centre Bell.

Bleu blanc... bouge !

Après l'arrondissement de Villeraie—Saint-Michel—Parc-Extension, c'est Montréal-Nord qui a été choisi pour adapter l'une de ses patinoires à ce système révolutionnaire.

Petite fête pour plusieurs dizaines d'enfants

L'inauguration de la patinoire du parc Le Carignan à Montréal-Nord, le mercredi 13 janvier, a donné lieu à une petite fête à laquelle ont participé plusieurs dizaines d'enfants et des joueurs du Canadien. Tout le monde était rayonnant, et le cliquetis des appareils photo accompagnait la musique ambiante.

La *Fondation des Canadiens pour l'enfance* travaille avec Roustan United, leader dans l'industrie des services et produits d'aréas, pour la mise en œuvre de ces surfaces de jeu. À cette fin, un partenariat de cinq ans a été conclu avec la FTQ et le Fonds de solidarité, les cols bleus de la Ville de Montréal et des entrepreneurs de la région qui contribuent tous au projet, en fournissant matériel et main-d'œuvre.

En plus de l'infrastructure, l'arrondissement profite de la générosité de Bauer Nike qui a remis à la Fondation 100 paires de patins, des casques et des bâtons afin de créer une banque d'équipement pour répondre aux besoins des organismes du quartier œuvrant auprès des enfants.

Conçue pour être utilisée 12 mois par année

Cette aire sportive servira de patinoire réfrigérée, de la mi-novembre à la mi-mars, et se convertira en terrain de jeu multifonctionnel pour le basketball, le hockey-balle et plusieurs autres activités, le reste de l'année.

De plus, la patinoire a été installée au centre du parc Le Carignan pour réduire l'impact du bruit et de l'éclairage sur les résidences environnantes.

La réalisation de cette nouvelle infrastructure sportive se concrétise grâce à la donation d'un peu plus d'un million de dollars offerte par la *Fondation des Canadiens pour l'enfance*, en collaboration avec la FTQ. De plus, l'arrondissement lui-même a investi plus de 530 000 \$ pour compléter le projet.

Des infrastructures culturelles et sportives bonifiées

Ce nouvel équipement de pointe viendra bonifier l'offre d'activités récréatives de l'arrondissement.

Suite en page 2



Alexandre Vachon et Alessandro Scali, élèves de l'école Lester B. Pearson, patinent en brandissant fièrement le drapeau du Club de hockey Canadien, sous le regard amusé de Youppi.

Mot du maire



Gilles Deguire, maire de l'arrondissement

L'équipe d'InfoNord

Coordination

Hugues Chantal, Claire Gélinas

Rédaction

Valérie Morin, Steve Côté, Alain Fournier, Claire Gélinas, Philippe Leporé, Cécile Lointier, Danielle Perreault et Normand Sauvé

Nous remercions également

Sylvain Benoit, Marie-Pier Boutin, Nicola Cardone, Benoit Ferland, Serge Geoffrion, Mélissa Giurini, Anne-Marie Juneau, Alain Legault, Marie Marthe Papineau, Lucie Pelletier, Mario Quesnel, Francine Riel, Claudel Toussaint et Diane Vandelac

Révision linguistique

Marielle DeLorme

Graphisme

Jutrasdesign.com

Photographie

Archives de l'arrondissement, Éric Bolté, Caroline Durocher, Daniel Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, Jacques Pharand, Sylvie Trépanier et Martin Viau

Impression

Imprimerie Transcontinental

Tirage

44 000 exemplaires

Dépôt Légal

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2010
ISSN 0822-0395 Vol. 28, N° 1

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :

Arrondissement de Montréal-Nord

4243, rue de Charleroi,

Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5

Téléphone : 311

Télécopie : 514-328-4299

Courriel : montréal-nord@ville.montreal.qc.ca

Note - L'emploi du générique masculin ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.

Nous sommes très fiers de pratiquement commencer notre mandat avec la nouvelle décennie. Certes, notre programme est imposant, mais nos tâches seront variées et passionnantes. Nous en sommes à préparer un avenir prometteur pour Montréal-Nord. En effet, l'arrondissement est appelé à connaître une véritable transformation au cours des prochaines années, qui s'amorcera par la réalisation de trois grands projets structurants et complémentaires, notamment : la construction des gares Pie-IX et Lacordaire, l'aménagement de voies réservées le long du boulevard Pie-IX et la reconfiguration du viaduc Pie-IX.

La Ville de Montréal s'est engagée, dans son *Plan de transport*, à mettre de l'avant des projets de modernisation urbaine qui amélioreront le transport collectif et diversifieront la mobilité urbaine. Les projets destinés à Montréal-Nord correspondent tout à fait à ces critères et aux besoins de diverses clientèles. En outre, ils ont été élaborés pour assurer la sécurité de tous, tant les usagers du transport collectif que les piétons, les cyclistes, les personnes âgées, les jeunes enfants ou les personnes handicapées.

De plus, ils répondent parfaitement aux critères de développement durable, car après tout, le transport collectif est le moyen tout indiqué pour



De gauche à droite : Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal, Clementina Teti-Tomassi, conseillère de la Ville de Montréal, Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, Chantal Rossi, conseillère d'arrondissement

diminuer la circulation automobile et, par conséquent, réduire les gaz à effet de serre. De plus, en améliorant la qualité de l'air, on améliore par le fait même la qualité de vie des résidents qui habitent ces secteurs.

Dans le domaine environnemental, nous sommes conscients que nous devons continuer à améliorer les services. Nous finalisons en ce moment notre *Plan vert*, qui vous sera présenté dans un proche avenir, dans lequel nous planifions, entre autres, la création d'un écoquartier.

Nul doute que ces trois projets, appuyés notamment par le gouvernement du Québec, apporteront un regain de vitalité économique à notre arrondissement tout en lui garantissant une croissance harmonieuse.

Le carrefour Pie-IX

Pour implanter le service rapide par autobus le long du boulevard Pie-IX, il faut d'abord réaménager l'intersection Pie-IX—Henri-Bourassa. Ce passage supérieur sera abaissé et deviendra un carrefour urbain doté d'un aménagement paysager intégré, à l'exemple du nouveau carrefour des Pins, à l'angle de l'avenue du Parc. Il faut également considérer sa fonction en tant que porte d'entrée la plus achalandée de notre arrondissement, d'où l'importance de rendre l'endroit plus accueillant et plus sécuritaire pour tous ceux et celles qui auront à l'emprunter. Pour augmenter la fluidité du transport collectif, les futures voies réservées du boulevard Pie-IX s'intégreront au carrefour pour rejoindre l'Autoroute 440 à Laval, en direction nord, et la gare Pie-IX vers le centre-ville de Montréal, en direction sud.

Les voies réservées

le long du boulevard Pie-IX

Ce qui nous amène à parler de l'implantation de voies réservées aux autobus le long du boulevard Pie-IX. Ce boulevard est un axe routier majeur pour le transport collectif, car il fait le lien entre les villes de Laval et de Mon-

treal. Il dessert les clientèles de plusieurs

établissements importants, entre autres, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le Parc olympique, plusieurs institutions d'enseignement et la future gare Pie-IX du Train de l'Est. Le projet comporte notamment une voie réservée par direction, une vingtaine d'arrêts à Montréal et

des stationnements incitatifs à Laval et à la gare Pie-IX. L'installation d'une signalisation adaptée est prévue pour assurer la sécurité des usagers, des piétons et des cyclistes. Plus de 70 000 passagers par jour pourront emprunter les autobus de cette voie réservée.

Suite de la page 1 — Bleu, blanc, bouge...

En effet, cette patinoire s'inscrit dans une vaste série d'investissements de plusieurs millions de dollars dans les infrastructures culturelles et sportives de l'arrondissement.

On a qu'à penser, entre autres, à la construction de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord en 2006, au coût de 12 M\$, au réaménagement du parc Henri-Bourassa avec ses miniterrains synthétiques de soccer et son terrain de basketball, à l'aménagement de structures pour la pratique de la planche à roulettes et aux travaux de rénovation de l'aréna Henri-Bourassa qui commencent tout juste.

Les patinoires communautaires sont plus que des surfaces glacées. Elles sont des lieux rassembleurs d'animation, de rencontre et d'activités physiques pour permettre à tous de découvrir les avantages d'un mode de vie sain, tant physiquement que sur le plan psychologique.

La patinoire en quelques chiffres

- La construction de la patinoire réfrigérée aura nécessité 50 000 pi (15 150 m) de tuyaux de réfrigération, et il aura fallu onze tonnes d'acier pour construire la structure du plancher de la patinoire.
- Pour couler la dalle de béton de la patinoire, plus de 30 bétonnières y ont successivement déversé environ 250 m³ de béton, et chacun des panneaux qui forment la bande de la patinoire pèse 200 lb (91 kg).
- Plus de 50 travailleurs et travailleuses ont œuvré sur ce chantier bien spécial pendant plus de deux mois.

Les gares du Train de l'Est

Développer intelligemment une ville demande une vision d'ensemble qui ne peut pas se faire en quelques semaines. Annoncée depuis un certain temps, la construction des gares Pie-IX et Lacordaire générera des investissements en revitalisation urbaine dans chacun de ces secteurs et permettra le réaménagement du boulevard Industriel qui les reliera.

Les avantages de tous ces projets sont indéniables. Ces derniers n'ont pas été réalisés en vase clos, ils sont la résultante d'une réflexion avec nos partenaires. Conçus à l'échelle humaine pour servir tous les types de clientèles, ils font partie d'un ensemble qui s'arrime à un développement durable intégral. Ces investissements, porteurs d'un avenir solide, susciteront également d'autres investissements. ■

Le projet du Train de l'Est est bel et bien enclenché, et sa construction est confirmée. L'investissement est important et les retombées économiques pour l'est de Montréal seront formidables.

RÉNOVATION DE L'ARÉNA HENRI-BOURASSA

Du Grand Antonio au Grand Zidane

C'est avec une pointe d'émotion que l'on relit cette lettre maladroite écrite par le géant yougoslave, en mars 1982. Anton Barichievich, communément appelé le « Grand Antonio », écrivait alors une courte note à la Ville pour demander aux autorités que soient organisés, à l'aréna Henri-Bourassa de Montréal-Nord, des spectacles de « tours de force », comme il les appelait.

C'était les belles années du Grand Antonio. Les Québécois et les Nord-Montréalais ont oublié que ses exploits étaient connus jusqu'au Japon et que le géant a été reçu en grande pompe au *Ed Sullivan Show* et au *Tonight Show*. En 1952, il fut inscrit dans le livre *Guinness des records* après avoir tiré à mains nues un train de 433 tonnes.

On se souvient surtout de ces performances surréalistes au cours desquelles il tirait des autobus bondés de passagers... avec ses cheveux!

Puis le 27 juin dernier, un autre athlète, cette fois un footballeur cité parmi les meilleurs au monde, Zinédine Zidane, faisait un détour inattendu par Montréal-Nord, laissant ainsi entendre qu'il se reconnaissait un peu dans les jeunes d'ici, issus de souches ethniques différentes et de milieux plus humbles. À son arrivée à l'aréna Henri-Bourassa, la terre a presque tremblé, ce jour-là. Une foule de jeunes et de moins jeunes attendait l'athlète de pied



Zinédine Zidane, au moment de sa visite à Montréal-Nord le 27 juin dernier.



Affiche illustrant les exploits du Grand Antonio.

ferme, en scandant son nom. C'était assurément le jour le plus prestigieux de toute l'histoire de cet édifice sportif construit en 1970.

De la date de la fondation de l'aréna à l'ouragan Zidane, près de 40 années se sont écoulées. Et bien entendu, dans un lieu public fréquenté avec autant d'assiduité, les cicatrices du temps se sont incrustées.

L'aréna Henri-Bourassa de Montréal-Nord a notamment atteint un indice de vétusté de 78 %. Déjà à un taux de 30 %, les experts considèrent que des installations sportives ont besoin de rénovation, alors imaginez...

De la date de la fondation de l'aréna à l'ouragan Zidane, près de 40 années se sont écoulées.

De plus, dans le but de respecter le *Protocole de Montréal*, cet aréna sera doté d'un nouveau système de réfrigération plus écologique. Aussi, on y rénovera les vestiaires des joueurs et on le dotera d'un plafond à membranes réfléchissantes qui permet une économie notable d'énergie. Les systèmes de ventilation seront aussi renouvelés, et entre autres modifications, on remplacera le mécanisme d'éclairage.

Pour ne pas hypothéquer la saison des amateurs de hockey, les travaux se dérouleront d'abord à l'extérieur, cet hiver. Puis, tout de suite après la saison de hockey, dès avril, on entamera les travaux intérieurs.

Tout cela s'inscrit dans le vaste programme de revitalisation des infrastructures sportives qu'a entamé Montréal-Nord, avec notamment

le réaménagement complet du parc Saint-Laurent, l'implantation de deux miniterrains de soccer synthétiques au parc Henri-Bourassa, l'inauguration de la nouvelle patinoire extérieure réfrigérée de la *Fondation des Canadiens pour l'enfance* et le très attendu projet de centre sportif, annoncé en octobre dernier.

Outre tous ces aspects techniques, investir dans des infrastructures sportives de qualité, c'est aussi investir dans des solutions à caractère social, surtout auprès des jeunes. Sans aucun doute, le réaménagement de l'aréna Henri-Bourassa est aussi un investissement humain dans la santé publique et la qualité de vie des citoyens, surtout dans un quartier comme le nôtre qui a fait le pari de rendre plus harmonieuses les interactions entre les nombreuses communautés culturelles qui forment le tissu social de Montréal-Nord.

Des experts ont conclu que certains bâtiments sportifs montréalais, comme notre aréna, avaient besoin d'un véritable traitement de choc et d'une vaste cure de rajeunissement. Ce sera fait! ■

COMMUNAUTO

Merci d'éviter d'utiliser ce service!

D'entrée de jeu, le slogan fait sursauter. Quel fou en marketing a donc songé à cet étonnant message? Sur le site Web du service d'autopartage de Communauto, une femme, fleur à la main, regarde l'objectif de la caméra, droit dans les yeux. Au-dessus d'elle trône le slogan: « Merci d'éviter d'utiliser notre service! » Le point d'exclamation fait ici office de clin d'œil au consommateur. De l'antimarketing à l'état pur.

Et pourtant, Communauto, comme toute entreprise qui se respecte, a évidemment bien besoin de clients et, dans son cas, d'automobilistes. Mais sa formule de partage des véhicules fait en sorte que la clientèle utilise, somme toute, moins souvent la voiture et limite ses déplacements puisqu'on est tarifé, entre autres, au kilométrage et au temps d'utilisation, ce qui responsabilise davantage l'utilisateur.

Contrairement au propriétaire d'un véhicule qui se déplace sans relâche en voiture pour aller chercher un litre de lait au dépanneur du coin ou pour des déplacements plus importants, la clientèle de Communauto a vraiment besoin de voyager et le fait lorsque cela est tout à fait nécessaire.

Paradoxalement, Communauto lutte contre l'utilisation excessive de l'automobile, tout en entretenant un parc de près de mille voitures que se partagent près de 20 000 usagers. Par contre, ces automobilistes en font un usage plus modéré, ce qui, en fin de compte, rend service à l'environnement.



Communauto est maintenant à Montréal-Nord.

Déjà plus de 300 stations au Québec accueillent nos conducteurs éphémères. Ceux-ci paient une cotisation annuelle variant de 37 \$ à 360 \$ selon le forfait choisi. Un dépôt remboursable de 500 \$ peut être exigé ou non, selon la formule utilisée par le consommateur. À cela s'ajouteront le kilométrage et le temps d'utilisation.

Et Montréal-Nord dans tout ça ?

En novembre dernier, Montréal-Nord devenait la première destination montréalaise hors centre à offrir le service. Deux stations accueillent désormais les conducteurs intéressés : l'une au stationnement municipal adjacent à la mairie d'arrondissement et l'autre dans le stationnement de la bibliothèque Belleville.

Une visite sur le site Web de l'entreprise ou un coup de fil à son service à la clientèle pour réserver et... hop! Vous voilà en voiture avec la petite famille pour une balade exceptionnelle.

COMMUNAUTO

Téléphone : 514-842-4545

Courriel : info.montreal@communauto.com ■

SÉANCE DE CONSEIL DU 12 JANVIER

Haïti souffre, Montréal-Nord aussi

C'est avec stupeur que les élus de Montréal-Nord apprennent qu'un puissant séisme de magnitude 7,3 avait frappé les côtes haïtiennes, à peine deux heures avant le début de la séance du conseil d'arrondissement de janvier. Par conséquent, une minute de silence a été observée en hommage aux victimes du séisme.

Les victimes sont nombreuses, et chez nous, pour les 11 000 Nord-Montréalais d'origine haïtienne, la souffrance est immense. Nos amis haïtiens représentent pas moins de 14 % de la population de l'arrondissement.

Hommage à quatre jeunes sportifs de Montréal-Nord

Le maire de Montréal-Nord, M. Gilles Deguire, a entamé la première séance du conseil de 2010 par un exercice qu'il aimerait répéter à l'ouverture de plusieurs séances, celui d'accueillir et de féliciter certains de nos concitoyens qui se seront distingués d'une façon ou d'une autre dans divers champs d'activité. Il a mentionné l'importance de rappeler que Montréal-Nord est aussi un étonnant terrain de réalisations et que nombre de ses résidents rayonnent dans leur milieu de diverses façons.

Hommage à quatre jeunes sportifs de Montréal-Nord. De gauche à droite : Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal, Farah Jacques, athlète, Jesen Dygestile-Therrien, étudiant en sport-étude et baseballeur, Marie-Isaac Saint-Jean, athlète, Kenny Jean-Louis, basketteur, Chantal Rossi, conseillère d'arrondissement, Clementina Teti-Tomassi, conseillère de la Ville et Gilles Deguire, maire de l'arrondissement.

Le 12 janvier, le conseil d'arrondissement a rendu hommage à quatre jeunes athlètes nord-montréalais qui se sont distingués dans leur discipline sportive respective au cours de la dernière année. Trois d'entre eux ont participé aux derniers Jeux du Canada, en août 2009, à l'Île-du-Prince-Édouard. Chaque athlète a reçu un certificat de reconnaissance, puis a signé le livre d'or.

Kenny Jean-Louis, en basketball, est l'un des joueurs d'Équipe Québec qui a raflé la médaille d'or dans cette discipline. Kenny est actuellement classé parmi les 100 meilleurs joueurs de basket junior au Canada.

Farah Jacques, en athlétisme, a participé à ces mêmes Jeux au 400 m haies, au 100 m et au relais 4 fois 100 m. Farah est aujourd'hui classée 5^e au Canada, chez les juniors, au 400 m haies.

Marie-Isaac Saint-Jean, toujours en athlétisme, a également participé aux derniers Jeux du Canada, en courant le 100 m, le 200 m et le relais 4 fois 100 m. Marie-Isaac est aujourd'hui classée 5^e au pays, chez les juniors, au 100 m et au 200 m.

Jesen Dygestile-Therrien, étudiant en sport-étude, est un espoir en baseball. Ce jeune lanceur a réussi à être sélectionné par les Ailes

du Québec avec qui il a remporté la médaille d'argent au Championnat canadien de la coupe Baseball Canada 2009.

Le maire a tenu à saluer les entraîneurs et les familles des athlètes qui étaient aussi présents, ainsi que le directeur de l'école secondaire Henri-Bourassa, M. Jean-François Bouchard, où les quatre sportifs honorés au cours de cette soirée ont tous étudié. Félicitations donc à nos jeunes espoirs sportifs et bonne continuation...

PRIX EN INNOVATION

D'ingénieurs créateurs aux Travaux publics de Montréal-Nord

Le *Gala national des prix en innovation en santé et en sécurité du travail* a annoncé ses lauréats pour 2009. Ce concours permet aux travailleurs et aux employeurs de faire connaître des moyens de prévention novateurs pour éliminer tout danger en milieu de travail.

La Direction des travaux publics de l'arrondissement de Montréal-Nord s'est classée finaliste au concours, dans la catégorie des organismes publics. En effet, l'ingéniosité du chef de Section de l'entretien mécanique, Michel Stellato, a permis la création d'un outil qui ouvre mécaniquement les bornes d'incendie. Avant



l'existence de cet instrument (ci-haut), les employés devaient inspecter et drainer environ une trentaine de prises d'eau manuellement chaque jour. L'effort excessif et répétitif risquait d'entraîner des blessures à l'épaule.



Michel Stellato, chef de la Section de l'entretien mécanique, recevant le prix pour son invention.

Le manipulateur de bornes d'incendie est une perceuse électrique couplée d'un multiplicateur de force, alimentée par une pile rechargeable et munie d'un manche en acier inoxydable. De plus, en changeant simplement l'adaptateur, le nouvel outil peut percer les tuyaux de fonte, une autre tâche que les cols bleus devaient effectuer manuellement. *Félicitations aux employés créatifs !*

BIENVENUE À MONTRÉAL-NORD, DOCTEUR JULIEN

Avoir le cœur sur la main, cette expression illustre bien la grande générosité du pédiatre Gilles Julien. Soucieux des enfants exclus du système, le père de la pédiatrie sociale au Québec croit résolument que la responsabilité des enfants incombe à tous les membres de la société. Comme pour mieux aider encore, il faut être sur place, le docteur Julien implante ses cliniques pédiatriques au cœur même des quartiers qui requièrent ce type de service. L'intégration des professionnels aidants en est d'autant facilitée. C'est en tissant des liens avec la communauté que l'équipe multidisciplinaire réussit à pratiquer de la médecine préventive. La médecine préventive est proactive, tandis que la médecine d'urgence est réactive. La prévention, c'est tout le contraire de l'émission « Trauma », et au bout du compte, c'est tellement moins douloureux.



Infos brèves

Entêté, ce brillant médecin a réussi à imposer sa façon de pratiquer la pédiatrie. Une nouvelle génération de médecins et d'autres professionnels a vu le jour, permettant ainsi à la *Fondation du Dr Julien* d'ouvrir cinq nouvelles cliniques.

Établis depuis le 28 novembre dernier à la place Normandie, le médecin de famille et l'équipe de professionnels de la santé et du développement de l'enfant offrent plus que des soins. Dans une ambiance familiale, la clinique propose diverses activités, entre autres, des groupes de discussion et un répit-gardiennage. *Merci Docteur Julien.*

CONCOURS OPÉRATION PATRIMOINE DE MONTRÉAL

La maison vedette de 2009

Les superbes propriétés qui ornent nos rues et embellissent notre arrondissement constituent un formidable héritage à léguer aux générations futures. L'Opération patrimoine architectural de Montréal invite à prendre conscience de la grande richesse de ce patrimoine bâti, de l'importance de bien l'entretenir et de la nécessité de le préserver dans le respect de ses caractéristiques architecturales d'origine.

Au cours d'un événement public tenu le 25 septembre 2009, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal, 22 propriétaires de résidence et 8 propriétaires de commerce ont reçu un prix émérite du patrimoine pour le soin méticuleux qu'ils ont su apporter à leur propriété.

Dans l'arrondissement de Montréal-Nord, le prix émérite de la catégorie résidentielle a été décerné à Mme et M. Jean-Paul Fortin, propriétaires de la maison située au 12750, avenue Fortin.

Ce bungalow de pierre et de brique a été construit vers 1962 par M. Jean-Paul Fortin sur une partie de la terre familiale. Grâce à un entretien constant, plusieurs de ses éléments d'origine ont pu être conservés, dont ses parements et sa fenestration qui témoignent de façon éloquente de la période de sa construction. *Félicitations aux propriétaires !*

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE OMER-DESCHÊNES

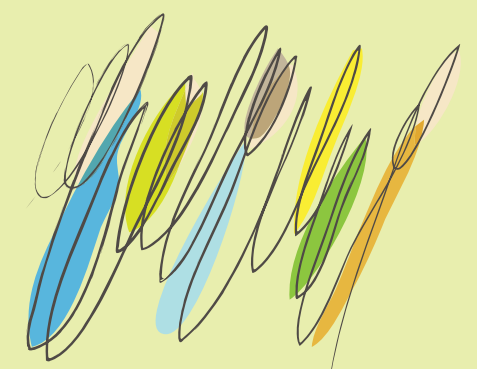
La résidence Omer-Deschênes, sise au 11130, boulevard Pie-IX, a été inaugurée le 25 janvier en présence de M^{me} Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et députée de Bourassa-Sauvé, de Mme Chantal Rossi, conseillère d'arrondissement, et des représentants du centre de réhabilitation BonSecours.

La résidence Omer-Deschênes offre un programme de réinsertion sociale pour les alcooliques et toxicomanes.

Nous les accueillons à bras ouverts et nous leur souhaitons bonne route.

Téléphone : 514-935-8882
www.bonsecours.info ■

La maison de l'arrondissement de Montréal-Nord qui a reçu le prix émérite de l'Opération patrimoine de Montréal en 2009.



La Fête de l'emploi et de la formation


RESSOURCES
AGNANT
RECHERCHE D'EMPLOI
RETOUR AUX ÉTUDES
EN RECHERCHE D'EMPLOI ? CV NON GAGNANT ?
BESOIN D'AIDE ET DE CONNAISSANCE DES RESSOURCES DU MILIEU ? EN RE
ES DU MILIEU ? RETOUR AUX ÉTUDES ?
CV NON GAGNANT ? BESOIN D'AIDE ET
EN RECHERCHE D'EMPLOI RETOUR AUX ÉTUDES

Cet événement s'adresse aux jeunes.

Au programme

- Plus d'une trentaine d'exposants entreprises du milieu en recrutement, centres de formation professionnelle, organismes communautaires
- Simulation d'entrevue et révision de CV
- Entrepreneuriat
- Conférences
- Animation et minispectacles

Porte-parole
Philippe Fehmiu



Jeudi 25 février 2010, de 15h à 21h

À L'ÉCOLE FRÉDÉRIC-BANTING
11135, AVENUE ALFRED
MONTRÉAL-NORD
INFO 514 327-5555

Service Canada | Emploi Québec | Montréal-Nord | Montréal

CD | Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île | Cégep | Carrefour jeunesse-emploi

Infos saisonnières

TAXES MUNICIPALES

Si le total des taxes municipales qui apparaît sur votre compte est de 300 \$ ou plus, vous avez le droit de payer en deux versements. Dans tous les cas, vous pouvez aussi faire un seul paiement. Par contre, les droits de mutation (taxe de bienvenue) doivent être acquittés en un seul paiement.

Le premier versement est exigible le 1^{er} mars 2010 et le deuxième, le 1^{er} juin 2010. Tout versement effectué après les dates limites entraîne l'ajout de frais d'intérêt et d'une pénalité.

Renseignements : 311
montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca

Modalités de paiement

Par la poste

Vous devez tenir compte du délai postal quand vous envoyez votre paiement par la poste. N'envoyez pas d'argent comptant. Faites des chèques postdatés, un en date du 1^{er} mars 2010 et l'autre, du 1^{er} juin 2010 et envoyez-les à l'adresse suivante :

Services des finances

C.P. 11043
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4X8

À votre institution financière

Les institutions financières (banques et caisses populaires) vous offrent diverses façons de faire votre paiement : Internet, transaction financière téléphonique, guichet automatique ou comptoir de votre succursale.



Déneigez vos sacs à ordures.



Au moment du déneigement, respectez la signalisation mise en place à cet effet.

Notez que le délai minimal pour une transaction au guichet automatique est de 48 heures, excluant les fins de semaine. N'oubliez pas de tenir compte de ce temps de traitement.

Dans un bureau d'arrondissement, un bureau du citoyen ou un bureau Accès Montréal (BAM) Vous pouvez payer par chèque, mandat (postal ou bancaire) ou carte de débit dans les 19 arrondissements. Plusieurs bureaux limitent les montants en argent comptant. Renseignez-vous.

Renseignements : 311

RAPPELS HIVERNAUX

Blanc sur blanc, c'est confondant

Nous demandons aux citoyens de déneiger les sacs d'ordures, les sacs de recyclage ou les bacs roulants déposés en bordure de rue afin de faciliter le travail des préposés à la collecte. Si les préposés sont incapables de les atteindre ou de les voir, vos matières résiduelles ne seront pas ramassées.

À propos du stationnement sur rue

Compte tenu de la quantité restreinte de places de stationnement sur rue, l'arrondissement demande aux citoyens qui disposent d'un stationnement privé d'y garer leur véhicule plutôt que d'utiliser la voie publique.

Ne garez pas votre véhicule :

- trop près des trottoirs, car les chenillettes peuvent malencontreusement accrocher votre rétroviseur latéral;
- ni en diagonale vers la rue. C'est une question de sécurité, car certaines rues deviennent alors trop étroites pour le passage des véhicules d'urgence.
- Respectez la signalisation. Le chargement de la neige s'effectue selon deux horaires : de 6 h 15 à 20 h 15; et de 21 h à 6 h 15.

À propos de la neige

- Déneigez avant le passage de la souffleuse.
- Ne déposez pas la neige provenant de votre terrain dans la rue ou la ruelle, sur le trottoir ou la place publique, conformément au règlement.
- Assurez-vous que l'entrepreneur privé en déneigement possède un permis et respecte la réglementation.
- Il est interdit de jeter, déposer ou laisser sur le sol du domaine public de la neige, de la terre, des matériaux ou d'autres matières semblables.

Déneigement prioritaire

- La voie réservée aux autobus sur le boulevard Henri-Bourassa
- Les grandes artères, des trottoirs et des abribus
- Les zones scolaires

RAPPELS PRINTANIER

Le ménage du printemps

C'est la nature qui décidera de la date exacte où nous commencerons le grand ménage. À compter du 1^{er} mars, dès que la température extérieure semblera bien installée au-dessus de 3°C, nous amorcerons les opérations du grand nettoyage qui durent six semaines.

Durant cette période, le passage du balai mécanique n'est pas aussi assidu, mais pour faciliter le grand ménage, nous vous demandons quand même de respecter les panneaux interdisant le stationnement. Dès la fin des opérations du grand ménage du printemps, le passage des balais mécaniques reprend son horaire hebdomadaire.

Démontez votre abri temporaire avant le 1^{er} avril

Les abris temporaires sont autorisés du 1^{er} novembre d'une année au 1^{er} avril de l'année suivante.



CALENDRIER 2010

Séances du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord

Vous avez des questions, des suggestions ou des plaintes? Nous vous invitons à assister aux assemblées publiques du conseil d'arrondissement qui ont lieu le deuxième mardi du mois (sauf en juillet et en décembre), à 19 h, à la salle de conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert.

Prochaines séances : 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 10 août, 14 septembre, 12 octobre et 9 novembre 2010.

Vous possédez un foyer ou un poêle à bois ? Ceci devrait vous intéresser...

Sur l'île de Montréal, environ 85 000 ménages possèdent un foyer ou un poêle à bois. Durant la saison froide, lorsque les gens utilisent ces appareils, des particules fines invisibles sont émises dans notre environnement, ce qui affecte grandement la qualité de l'air que nous respirons.

Protégeons l'environnement... et la santé!

Un feu de foyer, en apparence paisible, romantique et inoffensif, dégage une fumée composée de plus d'une centaine de substances toxiques différentes : particules fines, monoxyde de carbone, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques, oxydes d'azote et de nombreux produits irritants. Certaines de ces substances sont cancérigènes. D'autres, comme les particules fines, qui ont un diamètre inférieur à celui d'un cheveu, peuvent pénétrer profondément dans les poumons et affecter votre santé.

**L'hiver dernier, le chauffage résidentiel au bois a contribué aux 47 avertissements de smog à Montréal...
L'air que l'on pollue est aussi l'air que l'on respire!**

Vous possédez un appareil de chauffage au bois ?

À Montréal-Nord, l'installation, à l'intérieur d'un bâtiment, de tout appareil ou foyer permettant l'utilisation d'un combustible solide est interdite. Seule l'installation d'un appareil à granules certifié EPA ou CAN/CSA-B415.1 est permise.

Cependant, si vous possédez déjà un foyer conventionnel, il est possible de réduire son impact sur la qualité de l'air dans votre quartier :

- Réduisez l'utilisation que vous en faites.
- Utilisez une autre source de chauffage, surtout en période de smog.
- Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, car ceux-ci libèrent des produits toxiques.



- Remplacez votre foyer ou votre poêle à bois conventionnel par un appareil au gaz ou à granules.

Vous souhaitez moderniser votre système de chauffage ? Une aide financière pourrait vous être accordée. Renseignez-vous en communiquant avec l'Agence de l'efficacité énergétique au 1-566-266-0008 ou en composant le 1-800-0-Canada pour les programmes fédéraux.

**L'installation, à l'intérieur d'un bâtiment, de tout appareil ou foyer permettant l'utilisation d'un combustible solide est interdite.
L'installation d'un appareil à granules certifié EPA ou CAN/CSA-B415.1 est cependant permise.**

VRAI OU FAUX ?

L'hiver, le smog est principalement causé par les automobiles et le transport.

FAUX! En hiver, le smog est causé par une forte concentration de particules fines provenant principalement du chauffage au bois résidentiel.

La fumée qui sort des cheminées peut entrer dans les maisons et affecter la santé.

VRAI! La pollution atmosphérique peut nuire à la qualité de l'air dans les maisons et aggraver les problèmes de santé tels que l'asthme, la bronchite, l'emphysème ou les maladies cardiaques.

Nos ancêtres chauffaient au bois et n'en sont pas morts. On exagère le problème!

FAUX! Les études portant sur les effets nocifs des particules sur la santé sont assez récentes, mais elles démontrent aujourd'hui clairement le lien entre le chauffage au bois et de nombreux problèmes de santé.

En utilisant du bois sec et en contrôlant bien la combustion, il n'y a pas d'émissions nocives.

FAUX! Il est bien sûr extrêmement important d'utiliser en tout temps du bois sec et propre et de bien contrôler la combustion. Toutefois, brûler du bois entraînera toujours des émissions de polluants comme des particules fines, pratiquement invisibles, mais qui peuvent pénétrer très profondément dans le système respiratoire.

Mon foyer n'affecte pas la qualité de l'air à l'intérieur de mon domicile. En fermant la porte de mon poêle à bois, j'évite qu'il dégage des polluants dans la maison.

FAUX! Une forte proportion des poêles à bois dégagent des polluants à l'intérieur du domicile, même s'ils sont bien isolés ou que leur porte est fermée. En fait, le chauffage au bois peut affecter encore plus la qualité de l'air à l'intérieur de votre maison que celle à l'extérieur. Les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables à cette forme de pollution! ■

POUR CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Réseau de surveillance de la qualité de l'air : www.rsqa.qc.ca

Avvertissements de smog : www.qc.ec.gc.ca/atmos/smog

POUR SE RENSEIGNER SUR LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SUR LA SANTÉ

Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal www.santepub-mtl.qc.ca

Association pulmonaire du Québec www.pq.poumon.ca

Sources

Gouvernement du Québec, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Ville de Montréal
L'Association pulmonaire Québec

Infos culturelles

Spectacles

Vous voulez mieux connaître les dessous du théâtre de création et de la danse contemporaine? Assistez à nos agréables soirées **Apéro culturel**, animées par des professionnels de la scène. Les rencontres ont lieu à 19 h, avant les spectacles portant la mention **Apéro culturel**.

Politique de la billetterie

Les activités présentées par la Maison culturelle et communautaire sont gratuites, sauf indication contraire.

Un laissez-passer donne accès aux activités. Les citoyens de Montréal-Nord peuvent se procurer leur laissez-passer deux semaines (jour pour jour) avant la représentation et les citoyens des autres arrondissements de Montréal, une semaine avant.

Vous pouvez vous procurer deux laissez-passer par personne pour les activités adulte et quatre pour les activités famille, en vous présentant au bureau d'accueil de la Maison culturelle et communautaire, avec une preuve de résidence, à l'adresse suivante.

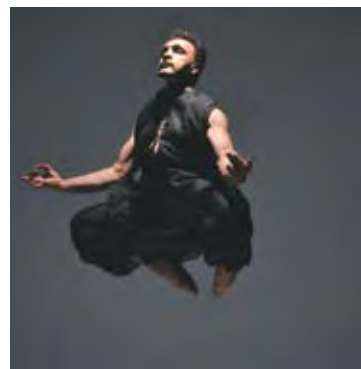
12004, boulevard Rolland
Du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h
Samedi et dimanche, de 8 h à 17 h
Renseignements : 514-328-5640

Les laissez-passer qui n'auront pas été distribués seront offerts aux personnes intéressées le jour même de l'activité, au lieu et à l'heure de l'activité.

Note – Les laissez-passer sont valides jusqu'à 10 minutes avant la représentation.

ville.montreal.qc.ca/mtlnord

19 février 2010 – 20 h
Zeros & Ones/Thread • Série Danse
Sinha Danse
Apéro culturel à 19 h



© Michael Sibbodian

Imprégnée d'un vocabulaire poétique et agité, cette œuvre est l'expression des images et du paysage sonore de l'Inde urbaine en pleine mutation.

28 février – 20 h
Le paradis à la fin de vos jours
• Série Théâtre

Théâtre du Rideau Vert
Apéro culturel à 19 h

Juchée sur son nuage, Nana se remémore les événements qui l'ont marquée en comparant le « vrai » paradis avec la vision qu'elle s'en était faite sur terre.

7 mars 2010 – 14 h
Poli dégainé • Série Famille
La Pendue (France) en collaboration avec le festival Casteliers

Deux marionnettistes en cavale trimbalent une arme d'hilarité massive : Polichinelle, la marionnette la plus célèbre du monde.

Pour les 7 ans et plus

14 mars 2010 – 14 h
L'homme de la remise
• Série Famille
Tenon Mortaise



© Zacharie Féy

Inspiré de l'univers du conte québécois, ce spectacle de théâtre gestuel – marionnettes et ombres – est construit autour de la rencontre d'un vieil ermite et d'un petit garçon.

Pour les 7 ans et plus

18 mars 2010 – 20 h
Rex • Série Théâtre
Théâtre des Ventrebles



© Marc-Antoine Zouéki

Son troupeau ne comptant plus qu'une seule vache en raison de la sécheresse qui sévit dans les prairies canadiennes, Rex décide de foncer vers l'est.

25 mars 2010 – 20 h
Au jardin extravagant de la mémoire • Série Théâtre (poésie)
Hommage à Anthony Phelps
Maison de la poésie

Découvrez l'œuvre du poète d'origine haïtienne Anthony Phelps à travers sa poésie et la narration des moments importants de sa vie.

Une présentation du Conseil
des arts de Montréal en tournée



1^{er} avril 2010 – 20 h
Slague/L'histoire d'un mineur
• Série Théâtre

Théâtre du Nouvel-Ontario
Apéro culturel, à 19 h

Une table de cuisine et le récit d'un homme en fauteuil roulant, Pierre DeLorimier, alcoolique invétéré dans la quarantaine, rescapé d'un accident au fond d'une mine.

9 avril 2010 – 20 h
La patère rose • Série Musique

La patère rose propose une musique électropop composée de sonorités rock, sans basse ni guitare, des claviers vintage et une interprète qui ne laisse personne indifférent.

11 avril 2010 – 14 h
Lili et Virus à l'aventure!
• Série Famille

Lili et ses amis vous invitent à prendre le tapis magique de la ventriloquie vers l'inconnu.

Pour les 5 à 12 ans

15 avril 2010 – 20 h
Une maison propre • Série Théâtre
Théâtre de l'Opsis
Apéro culturel à 19 h

Une pièce au sujet du nettoyage, des humeurs et de l'amour.

23 avril 2010 – 20 h
Is You Me • Série Danse
Par B.L.eux
Apéro culturel à 19 h



Sur une musique en direct du compositeur new-yorkais Hawn Rowe, le plasticien Laurent Goldring fait apparaître et s'effacer les danseurs Benoît Lachambre et Louise Lecavalier en utilisant le dessin en temps réel et la vidéo.

Une présentation du Conseil
des arts de Montréal en tournée



Congé scolaire

Aucun laissez-passer requis

1^{er} mars 2010 – 14 h
Mon accordéon à moi
Jeunesses musicales du Canada

Steve Normandin présente quelques-unes des chansons les plus amusantes de son répertoire issues de différentes régions d'Europe et des Amériques.

Pour les 6 à 12 ans

Infos culturelles

3 mars 2010 — 14 h

1981

Un film de Ricardo Trogi



En 1981, la famille Trogi déménage dans un nouveau quartier. Ricardo (11 ans) est le « p'tit nouveau » d'une classe dont les élèves paraissent provenir de milieux plus aisés que le sien, et son honneur est en jeu.

Pour les 8 ans et plus

4 mars 2010 — 14 h

Fiestango

Jeunesses musicales du Canada

Trois cousines coquines plongent dans le récit d'un vieux journal intime et y découvrent des aventures fantastiques qui les mèneront sur les traces de l'histoire du tango.

Pour les 6 à 12 ans

1^{er}, 2, 4 et 5 mars 2010

Ateliers de danse

Compagnie de danse Bouge de là



Viens apprendre, créer, t'amuser et découvrir ce qu'est la création chorégraphique. Inscris-toi pour huit heures d'atelier. Une expérience intense! Le dernier jour, tu auras la chance, avec ton groupe, de présenter la chorégraphie que tu auras travaillée dans la salle de spectacle de la Maison culturelle et communautaire. Tu dois être disponible pour toute la durée des ateliers, soit quatre rencontres d'environ deux heures.

Initiation à la création en danse pour les 6 à 8 ans, à 9 h 15

Funky, hip-hop, danse contemporaine pour les 9 à 12 ans, à 10 h 30

Inscriptions obligatoires

Du 15 au 26 février, jusqu'à midi : 514-328-5610

Petits bonheurs

Petits bonheurs

Le monde sans utilité des tout-petits

Petits bonheurs est un événement culturel destiné aux enfants de zéro à six ans. Il a pour objectif de sensibiliser les tout-petits aux diverses disciplines artistiques et de leur permettre d'explorer le monde de la création. www.petitsbonheurs.ca

Prix d'entrée pour les spectacles et les ateliers : 3 \$

Billetterie (à partir du 8 avril 2010) : 514-328-5610

8 mai 2010 — 11 h

Parapapel

De Molecula (Espagne)

Deux amis et un rouleau de papier. Ouvrir, sortir, dérouler, étirer, jeter, plier et déplier, couper, casser, danser, jouer...

Pour les 18 mois à 3 ans

9 mai 2010 — 14 h

Le cabaret dansé des vilains petits canards

Productions Cas Public

Mêlant allègrement chanson, musique, danse, théâtre et vidéo, *Le cabaret dansé des vilains petits canards* s'inspire à la fois du cabaret allemand des années 1920 et de l'univers des contes de fées.

Pour les 4 ans et plus

10 mai 2010 — 10 h et 14 h

Musicolore • Atelier-spectacle

Catherine Rixon

Spécialiste de l'éveil sonore et musical, Catherine Rixon reçoit les tout-petits sur une mélodie et des sons aquatiques.

Pour les 8 à 18 mois

Sorties Ciné

16 février 2010 — 19 h

Le monde selon Garp

Un film de George Roy Hill

Coup de cœur de Valérie Blais

Fils illégitime d'une militante féministe, le romancier T.S. Garp (Robin Williams) doit faire face à la vie : la paternité, l'amour, la perte, la mort...

16 mars 2010 — 19 h

Soirée KINOjeunesse



KINOjeunesse vous convie à une soirée de cinéma hors du commun, au cours de laquelle seront présentés des courts métrages de jeunes cinéastes des écoles de la région montréalaise.

30 mars 2010 — 19 h

Sur le Yangzi • ONF

Un film de Yung Chang

Le barrage des Trois-Gorges, symbole titanique du miracle économique chinois, constitue la toile de fond épique et troublante de ce long métrage documentaire. Le film sera suivi d'une rencontre avec un artisan du film.

6 avril 2010 — 19 h

Alberto Express

Un film d'Arthur Joffe

Coup de cœur de Ricardo Trogi

Alors que sa femme est sur le point d'accoucher de leur premier enfant, Alberto se remémore la tradition familiale : il doit rembourser ses parents pour toutes les dépenses lui étant reliées, de sa naissance à son départ du nid familial.

20 avril 2010 — 19 h

Annie Hall

Un film de Woody Allen

Coup de cœur de Dany Laferrière

Alvy (Woody Allen) est un incroyable névrosé. Il tombera amoureux d'une jeune femme, Annie, mais n'aura de cesse qu'il ne fasse échouer leur idylle.

27 avril 2010 — 19 h

Comme un taureau sauvage

Un film de Martin Scorsese

Coup de cœur de Martin Drainville

Soutenu par une interprétation magistrale de Robert De Niro, le film relate l'ascension et le déclin de Jake La Motta, champion de boxe américain.

11 mai 2010 — 19 h

Fresh



Un film de

Boaz Yakin

Le coup de cœur de Ralph Boncy

Michael, un jeune de 12 ans, vit dans un milieu difficile, celui des gangs de rue. Un

jour, il en a assez de ce monde et il décide de se venger...

Les Sorties Ciné sont présentées grâce au soutien du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec

Expositions

Du 11 février au 21 mars 2010

Viens voir les comédiens !

André Le Coz

Cette exposition dévoile des photographies de comédiens québécois prises par le photographe de plateau André Le Coz (1929-1998).

Cette exposition est organisée par la galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

Du 25 mars au 2 mai 2010

Le monde des insectes et autres arthropodes

Jean-Claude Teyssier



© Jean-Claude Teyssier

Passionné par l'univers merveilleux des insectes et des fleurs, le photographe Jean-Claude Teyssier nous présente ces êtres minuscules et fascinants.

Du 6 mai au 6 juin 2010

Dedans/Dehors • Volet citoyen

Oscar Danilo Vargas

Vernissage le 6 mai, de 17 h à 19 h

Par le dessin et la peinture, l'artiste d'origine colombienne Oscar Danilo Vargas explore la fragilité de l'homme vis-à-vis de son environnement fluctuant et incertain.

Entrée libre

Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 12 h à 19 h

Le samedi et le dimanche, de 10 h à 17 h

Infos bibliothèques

Des bibliothèques toujours à votre service en 2010

Vous êtes invités à venir découvrir les ressources documentaires et les services mis à votre disposition dans les bibliothèques de Montréal-Nord. Les quatre bibliothèques donnent accès gratuitement à près de 270 000 documents (dont 15 000 documents audiovisuels), à des ordinateurs et à Internet et vous présentent des centaines d'activités d'animation.

L'abonnement est gratuit pour tous les résidents de Montréal. Les abonnés peuvent emprunter et réserver divers documents (livres, disques, films, etc.) et profiter sur place des services de référence et d'aide au lecteur. De plus, les organismes peuvent bénéficier de plusieurs services répondant à leurs besoins.

Bibliothèque Henri-Bourassa

5400, boulevard Henri-Bourassa Est
Section des adultes : 514-328-4125
Section des enfants : 514-328-4134

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

12002, boulevard Rolland
Renseignements : 514-328-5626

Bibliothèque Charlevoi

4740, rue de Charlevoi
Section des adultes : 514-328-4135
Section des enfants : 514-328-4138

Bibliothèque Belleville

10400, avenue de Belleville
Renseignements : 514-328-4140

Catalogue en ligne

Vous pouvez consulter le catalogue des bibliothèques de Montréal-Nord directement de la maison. Il suffit de vous rendre à l'adresse <http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord> et de cliquer sur BIBLIOTHÈQUES, puis sur le lien CATALOGUE EN LIGNE. ■



Horaire jusqu'au 31 mai 2010*

Bibliothèques	Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
Henri-Bourassa		9 h à 17 h	10 h à 17 h
Maison culturelle et communautaire	10 h à 21 h		
Charlevoi**		9 h à 13 h	12 h à 17 h
Belleville			

* Les bibliothèques seront fermées les jours fériés suivants : 2, 4 et 5 avril et 24 mai 2010.

** Le fonds d'archives Yves-Ryan, situé au 2^e étage de la bibliothèque Charlevoi, est ouvert le mardi, de 13 h à 16 h.

Programme d'animation

Les activités offertes par les bibliothèques de Montréal-Nord sont gratuites, et l'accès est libre. Les groupes doivent réserver leur place à compter du mois précédent la représentation auprès de la bibliothèque en question. Nous vous invitons dès maintenant à inscrire ces activités à votre agenda.

Conférences et animations pour les adultes

Mardi 9 mars, à 19 h

Création d'un jeu vidéo de A à Z : rencontre avec deux créateurs de jeux



Conférenciers :
Jonathan Lessard et
David Harvey

Bibliothèque de la
Maison culturelle et
communautaire

Dimanche 14 mars, à 13 h 30

Sept règles pour bien dormir

Conférencière : **Brigitte Langevin**

Bibliothèque Henri-Bourassa

Lundi 15 mars, à 13 h 30

La génétique et la généalogie, un nouveau mariage ?

Conférencier : **Guy De Roy**

Bibliothèque Henri-Bourassa

Mardi 30 mars, à 19 h

Trucs pour voyager plus avec moins



Conférencière :
Véronique Leduc
Bibliothèque Henri-
Bourassa

Dimanche 11 avril, à 13 h 30

Comment devenir un jardinier paresseux



Conférencier : **Larry Hodgson**

Bibliothèque Henri-
Bourassa

Lundi 19 avril, à 13 h 30

Histoire du protestantisme franco-québécois de 1830 à 1910



Conférencier :
Jean-Louis Lalonde
Bibliothèque Henri-
Bourassa

Mardi 4 mai, à 19 h

Le tour du monde à Montréal

Conférencière : **Linda Aïnouche**

Bibliothèque Henri-Bourassa

Mardi 11 mai, à 19 h

Un enfant sain dans un corps sain

Semaine québécoise
de la famille

Conférencière :
Stéphanie Côté

Bibliothèque de la
Maison culturelle et
communautaire



Navette Biblio (rencontre des aînés)

Un service de transport gratuit et des activités culturelles

Bibliothèque Henri-Bourassa

Les mardis 23 février, 16 mars, 6 et 27 avril,
18 mai, 8 et 29 juin, de 13 h à 15 h 30

Pour connaître le circuit de l'autobus et
autre renseignements : 514-328-4144

Infos bibliothèques

Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord

Rencontres d'échange, séances de projection et conférences

Bibliothèque Henri-Bourassa

Les lundis 22 février, 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars, 12, 19 et 26 avril et 10 mai, de 13 h à 16 h

Renseignements : 514-328-4144 ou Roger Lagacé à rogerlagaceshgmn@videotron.ca

Club Lecto Henri-Bourassa

Pour les 15 et plus

Club de lecture et rencontres d'écrivains

Bibliothèque Henri-Bourassa

Pour les adultes, le 3^e mercredi du mois de 11 h à 14 h 30 ou le 3^e jeudi du mois, de 13 h à 15 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Pour les 15 à 35 ans, le 3^e vendredi du mois, de 18 h 30 à 21 h

Renseignements :

Lise Levasseur au 514-259-3615 ou Nicole Allie-Lambert à nicole.allie@videotron.ca

Animations pour la jeunesse de Montréal-Nord

Jeux vidéo

Pour les 13 à 25 ans



Soirées organisées en collaboration avec le centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord et les organismes Un itinéraire pour tous et Les Fourchettes de l'Espoir.

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Pour les 13 à 17 ans, le vendredi, de 18 h à 21 h

Pour les 13 à 25 ans, le samedi, de 18 h à 21 h

Lire la musique, c'est facile !

Animateur : René Clermont

Pour les 7 ans et plus

Ces ateliers d'initiation abordent des notions musicales essentielles permettant de lire la musique et de jouer d'un instrument de musique.

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire, salle 203

Le jeudi jusqu'au 27 mai, de 18 h 30 à 20 h 30
Inscription obligatoire

Renseignements : 514-328-5631

Du 16 au 25 mars

Dub Bleu

Pour les jeunes de 15 à 19 ans

Nouveau! Plongez dans l'univers d'un auteur, d'un musicien et d'un vidéaste pour développer vos propres talents créatifs. Vous aurez l'opportunité de travailler étroitement avec Michel Vézina, Vander et un vidéaste pour créer des textes, de la musique et des images. Une série d'ateliers pratiques dans les trois disciplines vous permettra de concevoir et de présenter un spectacle. Aucune expérience n'est requise, mais une grande motivation est indispensable.

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Durée : deux semaines, quatre jours par semaine, de 17 h à 21 h

Spectacle : vendredi 26 mars, salle de spectacle de la Maison culturelle et communautaire.

Inscriptions : 514-328-5635

L'univers de Léon

Invitée : Annie Groovie

Pour les 6 à 12 ans

Reconnue tant pour ses livres que sa série télé, l'auteure Annie Groovie viendra rencontrer les jeunes pour leur présenter l'univers de Léon et de ses amis. En plus, elle leur montrera comment créer un personnage rigolo.

Mercredi 28 avril, à 10 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

Mercredi 28 avril, à 13 h 30

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Jeudi 29 avril, à 10 h

Bibliothèque Charlevoix

Jeudi 29 avril, à 13 h 30

Bibliothèque Belleville



Tournée Lire dans l'île

Rencontre d'auteur avec Marie-Josée Soucy

Pour les 6 à 9 ans ou les 12 à 17 ans

Activité dans le contexte de la tournée Lire dans l'île 2009-2010, parrainée par l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse et subventionnée par le Conseil des arts de Montréal

Bibliothèque Charlevoix

Mardi 11 mai 2010, à 9 h

Renseignements : 514-328-4138



Les Innovateurs à la bibliothèque

Le programme des Innovateurs à la bibliothèque est un moyen original d'intéresser les jeunes aux sciences et aux technologies par le biais d'ateliers et de conférences animés par des scientifiques.

Pour les 13 à 17 ans

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Mai 2010

et

Pour les 6 à 7 ans

Les beautés du ciel

Bibliothèque Henri-Bourassa

1^{er} juin 2010, à 9 h 30

Renseignements : 514-328-4281

Jeunes naturalistes en herbe

Invité : Robert Lefebvre

Pour les 6 à 11 ans et leurs parents



Ateliers en sciences de la nature pour en apprendre davantage sur les mammifères, les oiseaux et les insectes du Québec. Jeux, découvertes, chansons et bricolages amusants sont au menu. Les jeunes pourront prolonger l'activité en découvrant les ressources inépuisables des bibliothèques de Montréal-Nord.

Activité organisée en collaboration avec le Cercle des Jeunes naturalistes.

Activités pour les groupes scolaires

Sur rendez-vous dans les quatre bibliothèques de l'arrondissement

Renseignements : 514-328-4281

Jeunes naturalistes en herbe (suite)

Des activités en famille

Pour les enfants de 6 à 11 et leurs parents

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Dimanche 28 février, à 14 h

Les mammifères du Québec

Dimanche 28 mars, à 14 h

Les oiseaux sur Québec

Dimanche 25 avril, à 14 h

Les insectes du Québec

Inscription obligatoire (maximum 24 participants)

Renseignements : 514-328-5631

Spectacles pour tout-petits

L'Homme castelet

Invité : Les Marionnettes du bout du monde

Pour les 3 à 5 ans

Bibliothèque Charlevoix

Mardi 16 mars, à 10 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Mercredi 17 mars, à 10 h et 13 h 30

Bibliothèque Henri-Bourassa

Jeudi 18 mars, à 10 h et 13 h 30

La princesse aux bretelles

Invité : Théâtre de marionnettes

Jacques Boutin

Pour les 3 à 5 ans

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Mercredi 14 avril, à 10 h et 13 h 30

et

Bibliothèque Henri-Bourassa

Jeudi 15 avril, à 10 h et 13 h 30



Activités du congé scolaire 2010

Films en rafale

Pour toute la famille

Projection de films sur écran dans les quatre bibliothèques, du 1^{er} au 5 mars. L'horaire des projections sera disponible prochainement dans votre bibliothèque.

Suite en page 12

Infos bibliothèques

Spectacle

Et si on s'aimait... quand même !

Invitée : Joujou Turenne

Pour toute la famille

Joujou raconte des histoires où on écoute, on chante, on danse, on sourit, on réfléchit et parfois on devient soi-même acteur... Sur les thématiques de l'amour et de la diversité culturelle, des mots sourires aux mots soupis, chacun y trouve son « conte ».



Lundi 1^{er} mars, à 14 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

Mardi 2 mars, à 14 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Mercredi 3 mars, à 14 h

Bibliothèque Charleroi

Jeudi 4 mars, à 14 h

Bibliothèque Belleville

Les Petits Génies

Pour les 9 à 13 ans

Venez encourager les meilleures équipes de ce jeu-questionnaire. Nous invitons spécialement les anciens membres à venir se rencontrer à la grande finale.

Tournoi interbibliothèques

Bibliothèques Charleroi et de la Maison culturelle et communautaire

Mardi 2 mars, à 10 h 30 et

La grande finale

Bibliothèque Henri-Bourassa

Jeudi 4 mars, à 10 h 30

Pour bien grandir !

Nouveau – Les bibliothèques de Lira

De petites bibliothèques mobiles sont maintenant offertes aux services de garde de Montréal-Nord. Elles comptent 20 ou 40 documents et traitent de

thématiques chères à la petite enfance : les animaux d'ici et d'ailleurs, les saisons, le corps humain, les transports, les arts, etc.

Renseignements : 514-328-4142.

Espace ados

Ce programme a pour but d'initier les ados à la recherche, de stimuler en eux le goût d'apprendre et surtout de consolider le passage primaire-secondaire. Activité en collaboration avec le Réseau réussite Montréal.

Renseignements : 514-328-4281

Radio Enfant en direct de la bibliothèque

Une émission de radio sera enregistrée à la bibliothèque Henri-Bourassa et animée par des élèves des écoles de l'arrondissement. Ce projet est réalisé en vertu du programme de soutien à l'école montréalaise, en collaboration avec Radio Centre-Ville, le Centre des sciences de Montréal et le Centre de ressources en éducation aux médias. Le public est cordialement invité à l'enregistrement de l'émission à la bibliothèque. Il pourra également syntoniser le 102,3 FM ou l'écouter en ligne au : www.radiocentreville.com

Mercredi 10 mars, à 9 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Les élèves de l'école Gerald McShane

Mercredi 28 avril, à 9 h

Bibliothèque Henri-Bourassa

Les élèves de l'école Sainte-Gertrude

Mercredi 12 mai, à 9 h

Bibliothèque Charleroi

Les élèves de l'école Pierre-De Coubertin

Encore plus...

Surveillez nos communiqués et notre site Internet.

L'heure du conte et les ateliers scientifiques

Une fois par semaine, un atelier d'animation du livre est offert dans chacune des bibliothèques, en alternance.

Les livres s'envolent

Pour les 5 ans et plus

Bibliothèque Belleville

Samedi, à 14 h

- 13 mars : Tommy dans la galaxie
- 10 avril : Le petit coq tout nu
- 8 mai : Je ne suis pas un hamburger !

Animaginaire

Pour les 6 à 9 ans

Bibliothèque Henri-Bourassa

Samedi, à 14 h

- 6 mars : La petite poule rousse
- 3 avril : L'homme tout gris
- 1^{er} mai : Des fleurs pour Angéline
- 29 mai : Gâteaux et chapeaux

Il était une fois...

Pour les 6 à 9 ans

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Samedi, à 14 h

- 20 mars : Un pingouin rose
- 17 avril : Quel chef, ce lapin !
- 15 mai : Colin et l'ombre volée

Club Tournesol

Pour les 6 ans et plus

Ateliers scientifiques

Bibliothèque Charleroi

Samedi, à 14 h

- 27 février : Kaléido... quoi ?
- 27 mars : Une expérience haute en couleur
- 24 avril : De la crème glacée sans congélation ?
- 22 mai : Monsieur météo

Infos sociales

Camps de jour – Été 2010

Pour un été amusant et ensoleillé !

Les camps de jour d'été de l'arrondissement de Montréal-Nord offrent un éventail d'activités pour les jeunes de 6 à 11 ans.

Notre équipe est formée d'animateurs passionnés qui unissent leur talent et leur folie afin que les enfants passent un été inoubliable.



Inscriptions aux camps de jour pour les enfants de 6 à 11 ans

Les inscriptions auront lieu du 8 au 18 mars 2010, du lundi au jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h à 21 h.

Un seul endroit : Centre de loisirs, 11121, avenue Salk

Encore une fois cet été, de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs, des ateliers de nutrition, de détente et des jeux d'animation sont offerts aux enfants. De plus, chaque semaine, des activités interparcs passionnantes et amusantes ont lieu dans trois secteurs de l'arrondissement.

Vous devrez remplir une fiche d'inscription, joindre une copie du bulletin scolaire de l'enfant ou présenter sa carte d'assurance maladie (obligatoire). Pour vous prévaloir de la priorité accordée aux résidents de Montréal-Nord, apportez une preuve de résidence (permis de conduire ou facture de services

Suite en page 13

Infosociales

publics), sinon votre enfant sera inscrit sur une liste d'attente. Le bail n'est pas accepté.

Frais

Des frais de 35 \$ pour l'été sont demandés pour chaque participant.

Modes de paiement

Le montant total est payable à l'inscription par carte de débit ou de crédit ou en argent comptant. Les chèques ne sont pas acceptés.

Horaire des camps de jour

Durée de sept semaines :

du lundi 28 juin au vendredi 13 août
(congé férié le jeudi 1^{er} juillet)
du lundi au jeudi, de 9 h 30 à 15 h 30
le vendredi, de 9 h à 12 h.

Emplacements des camps de jour

Secteur centre

Groupes des 6 à 8 ans et des 9 à 11 ans

Parc Primeau

Centre de loisirs (service de garde disponible)

Secteur est

Groupes des 6 à 8 ans et des 9 à 11 ans

École Le Carignan (service de garde disponible)

École Adélarde-Desrosiers

Secteur ouest

Groupes des 6 à 8 ans et des 9 à 11 ans

École Saint-Rémi (service de garde disponible)

Parc Ottawa

Renseignements : 514-328-4081



Service de garde

Le service de garde est offert, du lundi au jeudi, de 7 h à 9 h 30 et de 15 h 30 à 18 h, et le vendredi, de 7 h à 9 h et de 12 h à 18 h.

Ce service est réservé exclusivement aux enfants de 6 à 11 ans des camps suivants : école Le Carignan, école Saint-Rémi et Centre de loisirs.
Frais : 7 \$ par jour, par enfant (260 \$ en argent comptant le jour de l'inscription)



Repas

L'organisme Les Fourchettes de l'Espoir offre le service de boîte à lunch, livrée à tous les camps de jour. Le prix est de 3,50 \$ par jour, par enfant.

Renseignements : 514-852-1492

Notes importantes

- * Les places dans les camps de jour sont limitées (premier arrivé premier servi).
- * **L'enfant doit avoir 6 ans au 28 juin 2010.**

Accompagnement en loisirs

L'enfant doit être inscrit par l'intervenant de l'institution qu'il fréquente (CLSC, L'Intégral, etc.)

Date limite pour l'inscription

Vendredi 5 mars 2010

Le nombre de places et de semaines est limité. La durée du camp pour chaque enfant est à déterminer.

Renseignements : 514-328-4081

Infosportives

Club de soccer

11440, avenue Éthier

Montréal-Nord

Téléphone : 514-329-4219

Courriel : info@soccer-montrealnord.com

Internet : www.soccer-montrealnord.com

Période été et hiver 2010-2011

Du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011

Inscription

Les samedis et dimanches, 6 et 7 février, et 13 et 14 mars 2010, de 8 h à 17 h, au Centre de Loisirs de Montréal-Nord, 11121, avenue Salk.

Au moment de l'inscription, veuillez apporter les documents suivants :

- Carte d'assurance maladie du joueur
- Preuve de résidence (permis de conduire du parent, facture de services publics, etc.)

Une photo numérique sera prise sur place.



Le paiement doit être fait par chèque au nom du Club de soccer Montréal-Nord (CSMN) ou en argent comptant.

Année de naissance (catégorie)	Prix
2005 (U5)	120 \$ (été seulement)
2004 (U6)	150 \$
2003 (U7), 2002 (U8)	
2001 (U9), 2000 (U10)	190 \$
1999 (U11), 1998 (U12)	
1997 (U13), 1996 (U14)	
1995 (U15), 1994 (U16)	
1993 (U17), 1992 (U18)	250 \$

Baseball mineur de Montréal-Nord

Inscription pour l'été 2010

Les vendredis, 9, 16, 23 et 30 avril 2010, de 19 h à 21 h, au centre d'activités communautaires Sauvé, 11440, avenue Éthier.

Au moment de l'inscription, veuillez apporter une preuve de résidence et une preuve d'âge de l'enfant.

Catégorie, Naissance	Prix
Atome (2000-2001)	
Moustique (1998-1999)	
Pee Wee (1996-1997)	140 \$
Bantam (1994-1995)	
Midget (1991-1993)	
Novice (2002-2005)	110 \$

Renseignements

Micheline Plante : 514-326-9733

Ringuette

Le 13^e tournoi de ringuette de Montréal-Nord aura lieu du samedi 13 mars au dimanche 21 mars 2010, aux arénas Fleury et Henri-Bourassa.

Pour plus de renseignements, consultez le Site Internet : ringuette96s.brinkster.net

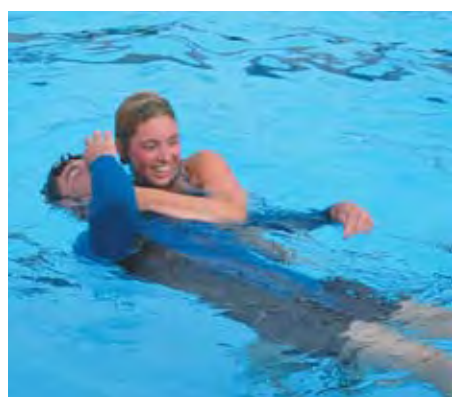
Infosportives

Patin libre



Consultez notre site Internet pour connaître l'horaire du patin libre dans nos arénas pendant le congé de la semaine de relâche du 1^{er} au 5 mars 2010.

Activités aquatiques



Hiver 2010

Dans l'arrondissement de Montréal-Nord, nous vous offrons plusieurs activités tels des cours de natation, d'aquagym et de sauvetage ainsi que plusieurs heures de natation libre. De plus, vous avez la possibilité de vous joindre à nos trois clubs sportifs : le club de natation, le club de plongeon et le club de nage synchronisée.

Les cours de natation de la session d'hiver 2010 se terminent le 26 mars à la piscine Henri-Bourassa.

Si vous désirez vous inscrire aux cours de natation ou obtenir plus de renseignements sur les périodes de natation libre, vous pouvez vous adresser à la piscine Henri-Bourassa, de 17 h à 22 h, du lundi au vendredi.

Cours

- **Sauveteur national** – option piscine
- **et premiers soins** – général

But

Apprendre les techniques fondamentales de même que les principes et les processus décisionnels de sauvetage qui aideront le surveillant-sauveteur à évaluer les diverses situations et à s'y adapter en fonction du milieu aquatique.

Préalables

Détenir une Croix de bronze et avoir 16 ans.

Frais

Sauveteur national – option piscine : 75 \$ pour les résidents (certification et documents en sus)

Cours de premiers soins – général : 25 \$ pour les résidents (certification et documents en sus). Les frais pour les cours de sauvetage sont payables à l'inscription.

- **Horaire premiers soins** – général

Total de 16 heures de formation

Pas d'examen, évaluation continue pendant la durée du cours par le moniteur

Piscine Henri-Bourassa

Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h, du 13 au 21 février

Inscriptions

À la piscine Henri-Bourassa
Du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h

- **Horaire Sauveteur national**

Total de 40 heures de formation

Piscine Henri-Bourassa

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h
Du 13 mars au 9 mai
Date de l'examen à déterminer.

Inscriptions

À la piscine Henri-Bourassa
Du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h

Natation libre

L'entrée est gratuite pour tous.

Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Durant la natation libre, l'adulte doit être présent en tout temps à la piscine (en maillot) et doit veiller constamment sur l'enfant qui mesure moins de 1,22 m (48 pouces), qui souffre d'un handicap ou qui ne sait pas nager.

Interruption

La piscine sera fermée au moment des compétitions du 27 et 28 mars et pendant le congé de Pâques, du 2 au 5 avril 2010.



PISCINE HENRI-BOURASSA			
Date	Jour	Heure	Clientèle
Du 30 janvier au 26 mars	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte
	Lundi, mercredi et vendredi	22 h à 23 h	Adulte
	Mardi et jeudi	21 h 30 à 23 h	Adulte
	Samedi et dimanche	18 h à 20 h	Familiale
	Samedi et dimanche	20 h à 22 h	Adulte
	Du 1 ^{er} au 5 mars (congé scolaire)	Du lundi au vendredi	13 h à 16 h

Renseignements

Piscine Henri-Bourassa
12005, avenue Laurier
514 328-4171





SOUSSION DE CANDIDATURE

Marche à suivre

Les candidats doivent remplir le formulaire intitulé Demande d'emploi de la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord.

Pour le secteur aquatique, le secteur des loisirs et celui des camps de jour, le formulaire est disponible au Centre de loisirs, 11121, avenue Salk, à l'angle de la rue de Charlevoix.

Vous devez retourner le formulaire à l'endroit même où vous l'avez obtenu.

La date limite pour le retour des formulaires dûment remplis est le **jeudi 25 mars 2010**. Pour les postes de coordonnateur-coordonnatrice et animateur-animatrice du programme des terrains de jeu, la date limite est le **11 mars 2010**.

Renseignements généraux

Tous les postes offerts peuvent être occupés aussi bien par des femmes que par des hommes.

Ceux qui désirent postuler à plusieurs emplois doivent remplir une demande par secteur et sont priés d'indiquer l'ordre de priorité des postes désirés.

Pour les postes dans les camps de jour, les candidats doivent inclure deux photos de format passeport.

Conditions obligatoires

- Les candidats doivent satisfaire aux exigences d'une enquête de réputation.
- De plus, ils doivent être disponibles en tout temps pendant la période d'embauche, selon les besoins de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Secteur des camps de jour

Poste

COORDONNATEUR*COORDONNATRICE DU

PROGRAMME DES TERRAINS DE JEU

(auprès d'enfants de 6 à 11 ans)

Sélection par entrevue

Fonctions

Planifier, organiser et superviser le programme d'activités.

Exigences

- Avoir fait des études en éducation physique, en techniques de loisirs ou dans un domaine connexe.
- Posséder de l'expérience dans le domaine de l'animation récréative, spécialement auprès des jeunes de 6 à 11 ans.
- Détenir un permis de conduire valide et avoir une automobile.
- Avoir suivi un cours de premiers soins (un atout).
- Être disponible du 30 mai au 20 août 2010.

Durée de l'emploi

12 semaines, du 30 mai au 20 août 2010 inclusivement

Horaire de travail

4 semaines de précamp de 35 heures, 7 jours sur 7

7 semaines de camp de 40 heures, du lundi

au vendredi

1 semaine de postcamp de 35 heures, du lundi

au vendredi

Salaire : 15,84 \$ l'heure

Poste

ANIMATEUR*ANIMATRICE DU PROGRAMME DES

TERRAINS DE JEU

(auprès d'enfants de 6 à 11 ans)

Fonctions

Travail d'animation auprès des enfants de 6 à 11 ans fréquentant les camps de jour.

Exigences

- Détenir une certification en animation (un atout)*.
- Avoir suivi un cours de premiers soins (un atout)*.
- Avoir 16 ans au 28 juin 2010.
- * **Note** : Advenant le cas où vous ne possédez pas ces deux exigences, vous devez obligatoirement suivre le programme de formation de moniteur de camp de jour d'Intégration Jeunesse du Québec et le réussir.

Renseignements : Intégration Jeunesse du Québec, au 514-598-7319.

Durée de l'emploi

7 semaines, du 28 juin au 13 août 2010 inclusivement, et un stage de formation précamp.

Horaire de travail

Du lundi au vendredi, environ 35 heures par semaine, et un stage de formation précamp qui aura lieu les 19 et 20 juin 2010, de 9 h à 17 h.

Salaire : 11,88 \$ l'heure

Poste

ANIMATEUR*ANIMATRICE DU PROGRAMME DES TERRAINS DE JEU

ACCOMPAGNATEUR*ACCOMPAGNATRICE DU

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS

(auprès d'enfants de 6 à 11 ans)

Fonctions

Travail d'accompagnement et d'animation auprès d'enfants de 6 à 11 ans ayant une déficience intellectuelle ou physique aiguë.

Exigences

- Détenir une certification en animation (un atout)*.
- Avoir suivi un cours de premiers soins (un atout)*.
- Avoir 16 ans au 28 juin 2010.
- * **Note** : Advenant le cas où vous ne possédez pas ces deux exigences, vous devez obligatoirement suivre le programme de formation de moniteur de camp de jour d'Intégration Jeunesse du Québec et le réussir.

Renseignements : Intégration Jeunesse du Québec, au 514-598-7319.

Atout

Détenir un diplôme ou être étudiant en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe.

Durée de l'emploi

7 semaines, du 28 juin au 13 août 2010 inclusivement, et un stage de formation précamp.

Horaire de travail

Du lundi au vendredi, environ 35 heures par semaine, et un stage de formation précamp qui aura lieu les 19 et 20 juin 2010, de 9 h à 17 h.

Salaire : 11,88 \$ l'heure

Secteur aquatique

INFORMATION GÉNÉRALE

Qualifications minimales et obligatoires

Tout candidat à un poste dans le secteur aquatique doit, en plus des exigences générales obligatoires, faire la preuve qu'il détient un certificat à jour de Sauveteur national, option piscine, délivré par la Société de sauvetage, et le conserver valide durant toute sa période d'emploi.

Les candidats détenant la certification Croix de bronze seront considérés afin de constituer une banque de candidatures prévisionnelle.

Épreuve du 800 m en 18 minutes

Tous les aspirants à un poste dans le secteur aquatique doivent réussir une épreuve de natation, qui se déroulera le 28 février 2010, à la piscine Henri-Bourassa. Au moment de la remise des demandes d'emploi, vous devez prendre un rendez-vous.

Durée de l'emploi

L'arrondissement se réserve le droit de modifier la durée de l'emploi en fonction des conditions météorologiques ou de toute autre situation appropriée.

Postes

COORDONNATEUR*COORDONNATRICE

PISCINES EXTÉRIEURES

Sélection par entrevue

COORDONNATEUR*COORDONNATRICE

PATAUGEIRES EXTÉRIEURES

Sélection par entrevue

Fonctions

S'occuper de la piscine extérieure ou de la pataugeoire, principalement comme responsable des activités, du personnel, des équipements, de la qualité de l'eau et de l'application de la réglementation qui régit les bains publics au Québec.

Exigences particulières

- Posséder une expérience de trois étés dans le milieu des piscines municipales ou une certification complémentaire est un atout.
- Diriger des surveillants-sauveteurs.
- Connaître les règlements provinciaux et municipaux qui régissent les piscines et les pataugeoires.
- Savoir comment obtenir et conserver une eau saine, propre et équilibrée.
- Connaître le fonctionnement du filtre à terre diatomée.

Exigences particulières pour le coordonnateur des pataugeoires

- Connaître le fonctionnement du filtre au sable.
- Détenir un permis de conduire valide et avoir une automobile.

Durée de l'emploi

13 semaines, du 31 mai au 27 août 2010 inclusivement

- 1 poste de coordonnateur – pataugeoires, à 35 heures/semaine
- 1 poste de coordonnateur – pataugeoires, à 12 heures/semaine (à compter du 14 juin 2010). Ces heures seront combinées à des heures à titre de sauveteur en pataugeoire.
- 4 postes de coordonnateur – piscines extérieures, à 35 heures/semaine

Salaire 15,84 \$ l'heure

Poste

SAUVETEUR*SAUVETEUSE EN CHEF PISCINES EXTÉRIEURES

Sélection par entrevue

Fonctions

Sous l'autorité du coordonnateur, agir à titre de sauveteur. En l'absence de son supérieur, agir à titre de coordonnateur.

Exigences particulières

- Connaître les règlements provinciaux et municipaux qui régissent les bains publics au Québec.
- Posséder une expérience de deux étés dans le milieu des piscines municipales ou des certifications complémentaires serait un atout.
- Connaître le fonctionnement du filtre à terre diatomée.

Durée de l'emploi

13 semaines, du 31 mai au 27 août 2010 inclusivement

Salaire : 12,79 \$ l'heure

Poste

SAUVETEUR*SAUVETEUSE PISCINES EXTÉRIEURES ET PATAUGEOIRES

Fonctions

Assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs. Effectuer divers travaux de nettoyage et d'entretien. Veiller à l'application des règlements municipaux et animer le public.

Durée de l'emploi

10 semaines, du 17 juin au 27 août 2010 inclusivement. Formation de 10 à 15 heures, au cours de la période du 31 mai au 19 juin 2010

Salaire : 11,88 \$ l'heure

Poste

MONITEUR*MONITRICE — PISCINES INTÉRIEURES

SAUVETEUR*SAUVETEUSE PISCINES EXTÉRIEURES ET PATAUGEOIRES

Fonctions

Durant la leçon, élaborer une suite de mises en situation dans le but de montrer à nager. Assurer la surveillance et la sécurité de la clientèle durant la leçon et la natation libre.

Exigences particulières

- Avoir une attestation municipale pour enseigner la natation.
- Être en mesure d'enseigner la natation conformément au programme municipal.
- Avoir déjà enseigné aux piscines intérieures de l'arrondissement de Montréal-Nord constitue un atout.
- Avoir une formation spécialisée pour les cours aquaforme, aquagym, aquajogging, prénatal et postnatal, ainsi que pour les aînés, est un atout.

Durée de l'emploi

11 semaines, du 31 mai au 13 août 2010 inclusivement

Salaire

Moniteur de natation : 15,49 \$ l'heure

Surveillant-sauveteur : 11,88 \$ l'heure

Poste

PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL — PISCINE INTÉRIEURE

Sélection par entrevue

Fonctions

Accueillir la clientèle et contrôler l'accès, donner tous les renseignements demandés sur le programme, répondre au téléphone, prendre les inscriptions, percevoir les frais de cours et rédiger des rapports journaliers. Assurer la surveillance des endroits où il est appelé à travailler.

Exigences particulières

- Avoir une bonne connaissance des tâches et des règles administratives relatives au programme aquatique.
- Informer la clientèle sur les choix possibles d'activités au programme, le contenu et le calendrier des cours de natation, les périodes de natation libre et les règlements de sécurité à la piscine.
- Être ordonné, dynamique et d'une nature accueillante.
- Avoir 16 ans au 1^{er} juin 2010.

Durée de l'emploi

11 semaines, du 31 mai au 13 août 2010 inclusivement

Salaire : 10,17 \$ l'heure

Secteur des loisirs

Poste

COORDONNATEUR* COORDONNATRICE JARDIN COMMUNAUTAIRE

Fonctions

Travailler à la préparation et à l'attribution des jardinets et superviser le déroulement de l'activité tout au long de la saison. Contribuer, par des conseils aux usagers, au succès de la récolte. Voir à l'approvisionnement en matériel requis. Participer à l'organisation des fêtes de clôture. Fournir un rapport détaillé à ses supérieurs à la fin de la saison.

Exigences particulières

- Être âgé de 18 ans et plus.
- Avoir des connaissances suffisantes en agriculture.
- Être disponible pendant la saison estivale.
- Posséder de l'expérience dans cette discipline.
- Démontrer une aptitude à travailler avec le public.
- Avoir le sens des responsabilités et posséder un bon jugement.

Durée de l'emploi

25 semaines, du 26 avril au 14 octobre 2010 inclusivement

Horaire de travail

10 semaines à temps partiel, environ 20 heures

11 semaines à temps plein, environ 35 heures

Salaire : 15,53 \$ l'heure ■

Accès Montréal-Nord pour vous servir



Notre site Internet

Naviguez sur :
ville.montreal.qc.ca/mtlnord



Votre bureau du citoyen

Venez nous rendre visite au
4243, rue de Charleroi.



Nos adresses

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, écrivez-nous.

Adresse postale

Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5

Adresse électronique

montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
Télécopieur : 514-328-4299



Notre numéro de téléphone unique : 311

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h

Urgence - Police - Incendie	911
Info-Santé	811
Service de la sécurité incendie de Montréal - Renseignements	514-280-2685
Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent)	514-280-2222
Travaux publics (24 heures sur 24, 7 jours sur 7)	514-328-4100

Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

Ressources humaines et demande d'emploi	514-328-4090
Adresse électronique :	rharr@mtlnord.ca

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	514-328-4150
Activités aquatiques	514-328-4152, poste 9
Bambinerie - Camp de jour	514-328-4078
Bibliothèque Belleville	514-328-4140
Bibliothèque Charleroi	514-328-4135
Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire	514-328-5626
Bibliothèque Henri-Bourassa	514-328-4125
Culture	514-328-4078
Loisirs et Centre de loisirs	514-328-4152
Maison culturelle et communautaire	514-328-5630
Piscine Calixa-Lavallée	514-328-4170
Piscine Henri-Bourassa	514-328-4171
Sports et arénes	514-328-4160
CLD de Montréal-Nord, 11211, avenue Hébert	514-353-7171
Point de service de la cour municipale, Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire	514-872-2964
SPCA (Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux)	514-735-2711

Vos élus

Gilles Deguire, maire d'arrondissement de la Ville de Montréal	514-328-4024
Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal	514-328-5574
Clementina Teti-Tomassi, conseillère de la Ville de Montréal	514-328-5576
Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont	514-328-5575
Chantal Rossi, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clara	514-328-5573

L'Infonord est une production de la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe.